

# Action de l'inspection

Bilan et perspectives

---

## Commission de suivi de site (CSS) STORENGY et GRTgaz – Beynes

Mathilde FAILLARD

*DRIEE / Unité départementale des Yvelines*

**14 septembre 2018**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

# STORENGY

- STORENGY en quelques mots
- Situation administrative et suivi
- Action de l'inspection des installations classées
- Perspectives 2018-2019



# STORENGY en quelques mots

- Site Seveso Seuil Haut (Seveso III) depuis 2015
- Site en constante évolution :
  - 1956 -1973** : Mise en service de Beynes Supérieur en gaz manufacturé puis naturel
  - 1975** Mise en service de Beynes Profond en gaz naturel
  - 1990** Premier renouvellement d'autorisation de stockage (pour 15 ans)
  - 2005** Demande de prolongation de la concession de stockage (pour 25 ans)
  - 2007 DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION**
  - 2009** Obtention de la prolongation de la concession de stockage (pour 25 ans)
  - 2012** Approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
  - Fin 2016** : arrêt de l'ancienne centrale de compression
  - 2018** : mise en service du projet Albatros (extraction du gaz piégé dans la nappe de l'Albien)



# Situation administrative et le suivi

- Arrêté d'autorisation du 03/03/2009 réglementant l'exploitation du site
- Classement des installations suite à l'évolution de la nomenclature
  - rubrique 4718 : le stockage de gaz => relève de la législation ICPE
  - rubrique 4722 (méthanol)
  - rubrique 4331 (liquides inflammables)

## Risques accidentels

- Révision de l'étude de danger et Arrêté du 14 février 2017 actant l'EDD et renforcement des prescriptions (MMR)  
=> Protection mécanique des antennes qui relient B46 et B125 mise en place (mai 2018)

## Impact sur l'environnement

- Arrêté n°2016-39176 du 28/07/2016 encadrant les travaux de dépollution de l'Albien « projet Albatros » (puits B02 – travaux de plus de 10 ans) => démarrage réalisé en avril 2018



# Situation administrative et le suivi

## Risques accidentels

- **Arrêté du 05/02/2010** : protections thermiques et mécaniques des canalisations aériennes des ateliers de traitement et des plates-formes des puits B125, B25 et B146
- **Arrêté du 06/01/2011** : protections thermiques et mécaniques sur les séparateurs des plates-formes des puits B125 et B146 et les collectes
- **Arrêté du 28/02/2012** : protections thermiques et mécaniques, détections anti-incendie sur la grille d'interconnexion
- **Arrêté du 07/05/2012** : approbation du PPRT
- **Arrêté du 02/02/2015** : exclusion de la grille d'interconnexion du périmètre ICPE, réglementée sous le régime du transport des matières dangereuses
- **Arrêté du 11/06/2015** : autorise le maintien jusqu'au 30/06/2017 des anciens pièges à eau sous réserve de respecter des mesures de maîtrise des risques (vérification des épaisseurs des équipements, interdiction de nouveaux piquages...)

## Impact sur l'environnement

- **Arrêté du 07/05/2010** : contrôle des puits, étude d'un dispositif de soutirage du gaz à l'albien et traitement, poursuite de l'étude sur les conséquences à long terme de la présence de gaz
- **Arrêté du 11/06/2015** : poursuite du contrôle des puits (1 puits par an), étude d'un dispositif de soutirage du gaz à l'Albien avec réinjection du gaz dans la boucle Beynes supérieur et poursuite de l'étude sur les conséquences à long terme de la présence de gaz  
=> Pièges à eau Beynes sup et Beynes prof mis hors service (mi 2017)  
=> dé-raccordement des anciennes installations de surface du stockage souterrain (fin 2014 – mi 2017)



# Action de l'inspection IC

- **Inspection du 20 avril 2017**
  - Thèmes abordés :
    - Les suites de l'inspection du 18/03/16 ; Les installations électriques ; La protection cathodique ; L'entretien et le contrôle des EIPS ; REX incidents / accidents – SGS et le POI.
  - Constats :
    - 1 non-conformité simple liée aux non conformités électriques
    - 5 remarques



# Action de l'inspection IC

- **Inspection du 4 juin 2018**

- Thèmes abordés :

- Suites des précédentes inspections, interface avec GRTgaz, points sur les échéances des différents arrêtés préfectoraux, suivi des MMR, SGS (formation)

- Constats :

- 1 non-conformité notable liée aux non conformités électriques récurrentes depuis plusieurs années => projet de mise en demeure
    - 1 non-conformité simple pour la poursuite et la finalisation de la mise en place du plan d'inspection des MMR
    - 24 remarques



# Perspectives 2018 - 2019

- Fin 2018 :
  - => poursuite des travaux de mise en sécurité de l'ancienne station de compression (élimination eau glycolée, ...)
  - => instruction de la consigne d'exploitation qui a été mise à jour pour Beynes sup et Beynes pro
  
- En 2019 :
  - Démarrage du démantèlement de l'ancienne station
  - Exercice POI en commun avec GRTgaz
  - Instruction des dossiers de reprise de puits
  - Inspections DRIEE







PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

# GRTgaz

- GRTgaz en quelques mots
  - Installation soumise à autorisation (compression) et à IED (combustion) qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation
  - Installations soumises au SEQE 3 (quotas CO2)
  - Installations ont été mises en gaz le 8/6/2016 et ont été mises en service progressivement (⇒ début 2018)
- Action de l'inspection des installations classées
  - Inspection réalisée mi 2018. Pas de non-conformité notable
- Perspectives 2018-2019
  - Inspections DRIEE
  - Contrôle inopiné sur les rejets atmosphériques
  - Instruction du dossier de ré-examen (IED)



Merci de votre attention



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE